

Des unités en voie d'apparition : les URB

Depuis l'été 2008, la presse militaire a souvent fait référence aux unités de renseignement de brigade (URB), notamment au travers d'un prisme technique (DRAC¹, PVP² ...). Quel est aujourd'hui l'état d'avancement de ce chantier novateur ?

Constituée d'une part de la Batterie de Renseignement de Brigade (BRB) réunissant ses divers capteurs (83 personnels), d'autre part des 12 personnels de la Section Opérations Analyse (SOA) intégrée au B2 de sa brigade interarmes (BIA) de rattachement, l'URB est une unité organique interarmes, placée pour emploi sous les ordres du commandant de BIA. Orientée par le B2, la BRB met en œuvre ses capteurs afin de répondre aux besoins exprimés en matière de recherches.

Comportant une section RECINF³ agissant sur le mode ROHUM⁴ conversationnel, une section DRAC⁵, une sec-

tion RASIT⁶ ainsi qu'un groupe léger de guerre électronique (GLGE), la batterie travaille soit en mode centralisé au profit de l'EM de la brigade, soit en appui direct d'un groupement tactique. Conformément à l'idée qui a présidé à sa naissance, elle optimise l'emploi de ses capteurs dans le cadre d'une synergie multicapteurs (par exemple le GLGE ou les radars assurant une détection affinée par les DRAC, précisant la localisation et la nature de l'objectif).

Les URB, encore expérimentales, poursuivront leur montée en puissance jusqu'en 2010, soutenues par la diffusion prochaine d'un manuel d'emploi provisoire.

URB-pilote, celle de la 2^{ème} brigade blindée a été projetée dans le cadre d'une expérimentation tactique au Kosovo, à l'été 2008. Employée soit aux ordres directs du CO de la *TFMN-N*⁷, soit adaptée à un GTIA, son action a confirmé la pertinence de la nature des capteurs mis en œuvre et leur complémentarité.

Néanmoins, tant par le caractère de la crise sur ce théâtre, que par sa superficie réduite et le nombre important de capteurs déjà en place, l'URB n'a pu livrer tous les enseignements tactiques recherchés ; le premier RETEX de cette expérimentation tactique d'une durée limitée à 2 mois, devra être confirmé par une nouvelle projection sur un théâtre aux situations tactiques plus révélatrices.

Ce concept, novateur pour la France, révèle logiquement des imperfections requérant des mesures correctives : le DRAC doit ainsi faire l'objet d'améliorations techniques ; tandis que les performances du RASIT, liées à son âge, nécessiteront une relève prochaine, d'ailleurs à l'étude. En termes de res-

source humaine, de formation et de parcours professionnel, il conviendra d'être créatif, audacieux et attractif.

Nonobstant, l'URB, inspirée de l'ISTAR⁸ mis en œuvre chez nos alliés, se confirme comme un outil très prometteur. Son arrivée dans les BIA nécessitera également l'adaptation des méthodes de travail, mais devrait singulièrement accroître leurs capacités de recherche et de traitement du renseignement, les faisant en quelque sorte passer de la représentation du cyclope à l'œil unique, figuré par les EEI, à celle de l'hydre aux têtes multiples. ■

LCL Yannick AGAZZINI
Div RENS/Chef de section préparation
opérationnelle «Renseignement»

- 1 Drone de renseignement au contact
- 2 Petit véhicule protégé
- 3 Recueil de l'information
- 4 Renseignement d'origine humaine
- 5 Drone de renseignement au contact
- 6 Radar d'acquisition et de surveillance intermédiaire
- 7 Task Force Multinational Nord
- 8 ISTAR (Intelligence, Surveillance, Target Acquisition and Reconnaissance)

Le CDEF vous informe (DSRO)

(suite)

La participation à ce type de manifestation permet à la fois de conduire une veille technologique approfondie et d'influer sur les futurs standards. Ériger des bases techniques communes est certes un moyen de faciliter l'export ; c'est aussi, et surtout, une possibilité que se donnent les nations de faire communiquer leurs outils d'entraînement afin de mieux préparer leurs engagements futurs dans le cadre de coalitions.

CBA Marc ESPITALIER
Chargé d'études au Bureau



Tout savoir sur
la doctrine de
l'armée de terre
française

**www.
cdef.terre.
defense.gouv.fr**

CPF et doctrine

Dans la plupart des armées occidentales, dont les Etats-Unis, l'entraînement et la doctrine sont étroitement liés et font même partie d'un même commandement (TRA-DOC). En France les centres d'entraînement sont subordonnés au Centre de Perfectionnement des Forces (CPF) donc au Commandement des Forces Terrestres (CFT) et, par là même, ne dépendent pas du Commandement de la Doctrine et d'Emploi des Forces (CDEF). Toutefois il ne faudrait pas croire que cette différence de commandement éloigne fondamentalement la doctrine de l'entraînement.

En effet, le CDEF entretient des rapports privilégiés avec le CPF, rapports qui devraient se développer encore plus maintenant que le CPF a la responsabilité de tous les centres d'entraînement et de tir. Cela se traduit déjà au travers des rapports entre la DSRO, division du CDEF, et les centres, du fait de l'importance de la simulation au CPF (programmes SCIPPIO, SYSIMEV, etc.). Mais, au delà de la simulation, l'objectif des contacts entre CDEF et CPF est bien de nourrir une synergie intéressante pour la doctrine, les forces et leur préparation.

Le premier domaine pour lequel la préparation opérationnelle et la doctrine sont liées, est celui au RETEX. En effet, les centres d'entraînement et de tir doivent être partie intégrante du circuit RETEX (boucles courtes et longues) pour lequel le leader est le CDEF afin d'aménager les thèmes, modifier les parcours de tir, réorganiser les exercices. En retour, les centres, qui possèdent une réelle expertise, participent du RETEX et donc à la doctrine, d'une part avec les comptes rendus du CDEF qui font suite à chaque grand exercice, d'autre part grâce à la rédaction des comptes rendus annuels qui sont riches en enseignements et que la DREX est en mesure d'exploiter. Car il faut se garder des effets de mode qui cantonneraient la préparation opérationnelle aux seuls théâtres actuels

(bientôt on ne saura plus manœuvrer face à des blindés au prétexte qu'il n'y a pas de blindés taliban).

C'est pourquoi les centres d'entraînement ne se contentent pas de cette participation au RETEX ; ils représentent un lieu privilégié d'application de la doctrine et de recyclage régulier des cadres. En effet, tous les niveaux tactiques interarmes, que ce soit dans l'hypothèse d'engagements génériques ou probables, sont susceptibles d'être entraînés dans les centres du CPF, et ce, de la brigade interarmes jusqu'à la section renforcée en passant par le GTIA ou le SGTIA.

Le CPF est donc un excellent relais vers les unités pour faire connaître les documents d'emploi rédigés par le CDEF et les faire appliquer.

Enfin, on peut considérer qu'en complément des DEP, le CPF doit participer à l'écriture de la doctrine. Actuellement, seul le CENZUB dispose d'une CEP lui permettant de rédiger et de proposer la doctrine des petits échelons pour le combat en zone urbaine. L'expertise des centres, en particulier dans le domaine interarmes, pourrait alors être mieux exploitée par une contribution plus forte aux travaux doctrinaux.

Préparation opérationnelle et doctrine sont donc intimement liées.

La doctrine donne au CPF les éléments lui permettant d'organiser concrètement l'entraînement. A contrario, la doctrine peut se nourrir de l'expérience des centres du CPF et les utiliser pour évoluer.

Il reste certainement encore beaucoup à faire, en particulier étudier comment mieux valider sur le terrain les principes doctrinaux. La CNCIA (commission nationale du contrôle interarmes) qui sera créée cet été aux ordres du CPF devrait, à cet égard, représenter un atout dans les rapports CDEF-CPF. ■

GBR Bertrand DUMONT-SAINT-PRIEST
commandant le Centre de préparation des forces

1 DREX : Division Retour d'Expérience (division appartenant au CDEF)

Parlons définitions

Conduite générale des opérations ou des actions militaires/Global conduct of military operations and actions

Exercice du commandement au plus haut niveau militaire (chef d'état-major des armées) permettant la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle. Elle comprend :

- a - la conception ;
- b - la préparation ;
- c - la conduite proprement dite des actions militaires.

Dans un cadre national, cette conduite est assurée à partir du Centre de Planification et de Conduite des Opérations (CPCO). Dans le cadre de l'UE la conduite des opérations est menée par le «commandant de l'opération». Dans le cadre de l'OTAN cette fonction est normalement assurée au niveau d'un grand commandement de l'OTAN (GCO).

Aussi appelée : direction générale des opérations.

TTA 106

Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO)/ Joint operations center (JOC)

Organisme assurant en permanence au profit du chef d'état-major des armées, notamment pour la prévention et le traitement des crises, la conduite générale des actions militaires décidées par le gouvernement.

Note : il appuie le chef d'état-major des armées dans son rôle de conseiller militaire du niveau stratégique de l'autorité politique et conduit les actions militaires au niveau stratégique.

L'aspect pré-décisionnel du CPCO français n'est pas inclus dans le «joint operations center» (OTAN).

TTA 106